


SUJET

2020-2021

L.L.C.A. - GREC ANCIEN

Spécialité Première

ÉVALUATIONS COMMUNES

Modèle CCYC : ©DNE	
Nom de famille (naissance) : <i>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</i>	
Prénom(s) :	
N° candidat :	N° d'inscription :
	(Les numéros figurent sur la convocation.)
Né(e) le :	

1.1

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

CLASSE : Première

E3C : E3C1 E3C2 E3C3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : LLCA grec

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : La cité entre réalités et utopies

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4



Les dictionnaires grec-français sont autorisés. Aucun autre document n'est autorisé.

Thésée fonde Athènes


Après la mort du roi Égée, son fils, Thésée, prend le pouvoir. Il réorganise alors, d'après l'historien Plutarque, politiquement et territorialement la cité d'Athènes.

Μετὰ δὲ τὴν Αἰγέως τελευτὴν μέγα καὶ θαυμαστὸν ἔργον εἰς νοῦν βαλόμενος συνώκισε τοὺς τὴν Ἀττικὴν κατοικοῦντας εἰς ἓν ἄστυ, καὶ μιᾶς πόλεως ἓνα δῆμον ἀπέφηνε, τέως σποράδας ὄντας καὶ δυσανακλήτους πρὸς τὸ κοινὸν πάντων συμφέρον, ἔστι δ' ὅτε καὶ διαφερομένους ἀλλήλοις καὶ πολεμοῦντας. Ἐπιὼν οὖν ἔπειθε κατὰ δῆμους καὶ γένη, τῶν μὲν ἰδιωτῶν καὶ πενήτων ἐνδεχομένων ταχὺ τὴν παράκλησιν αὐτοῦ, τοῖς δὲ δυνατοῖς ἀβασίλευτον πολιτείαν προτείνων καὶ δημοκρατίαν, αὐτῷ μόνον ἄρχοντι πολέμου καὶ νόμων φύλακι χρησομένην, τῶν δ' ἄλλων παρέξουσιν ἅπασιν ἰσομοίριαν, τοὺς μὲν ταυτ' ἔπειθεν, οἱ δὲ τὴν δύναμιν αὐτοῦ δεδιότες, μεγάλην οὔσαν ἤδη, καὶ τὴν τόλμαν, ἐβούλοντο πειθόμενοι μᾶλλον ἢ βιαζόμενοι ταῦτα συγχωρεῖν. Καταλύσας οὖν τὰ παρ' ἐκάστοις πρυτανεῖα καὶ βουλευτήρια καὶ ἀρχάς, ἐν δὲ ποιήσας ἅπασιν κοινὸν ἐνταῦθα πρυτανεῖον καὶ βουλευτήριον ὅπου νῦν ἴδρυται τὸ ἄστυ, τὴν τε πόλιν Ἀθήνας προσηγόρευσε καὶ Παναθήναια θυσίαν ἐποίησε κοινήν. [...]

Ἔτι δὲ μᾶλλον αὐξῆσαι τὴν πόλιν βουλόμενος, ἐκάλει πάντας ἐπὶ τοῖς ἴσοις, καὶ τὸ δεῦρ' ἴτε πάντες λεῶ' κήρυγμα Θησέως γενέσθαι φασὶ πανδημίαν τινὰ καθιστάντος. Οὐ μὴν ἄτακτον οὐδὲ μεμιγμένην περιεῖδεν ὑπὸ πλήθους ἐπιχυθέντος ἀκρίτου γενομένην τὴν δημοκρατίαν, ἀλλὰ πρῶτος ἀποκρίνας χωρὶς Εὐπατρίδας καὶ Γεωμόρους καὶ Δημιουργούς, Εὐπατρίδαις δὲ γινώσκειν τὰ θεῖα καὶ παρέχειν ἄρχοντας ἀποδοῦς καὶ νόμων διδασκάλους εἶναι καὶ ὁσίων καὶ ἱερῶν ἐξηγητάς, τοῖς ἄλλοις πολίταις ὡσπερ εἰς ἴσον κατέστησε, δόξη μὲν Εὐπατριδῶν, χρεῖα δὲ Γεωμόρων, πλήθει δὲ Δημιουργῶν ὑπερέχειν δοκούντων. Ὅτι δὲ πρῶτος ἀπέκλινε πρὸς τὸν ὄχλον, ὡς Ἀριστοτέλης φησί, καὶ ἀφῆκε τὸ μοναρχεῖν, ἔοικε μαρτυρεῖν καὶ Ὅμηρος, ἐν νεῶν καταλόγῳ μόνους Ἀθηναίους δῆμον προσαγορεύσας. [...]
Προσκτησάμενος δὲ τῇ Ἀττικῇ τὴν Μεγαρικὴν βεβαίως, τὴν θρυλουμένην ἐν Ἰσθμῷ στήλην ἔστησεν, ἐπιγράψας τὸ διορίζον ἐπίγραμμα τὴν χώραν δυσι τριμέτροις, ὧν ἔφραζε τὸ μὲν πρὸς ἔω ·
Τάδ' οὐχὶ Πελοπόννησος, ἀλλ' Ἰωνία,
τὸ δὲ πρὸς ἐσπέραν ·
Τάδ' ἐστὶ Πελοπόννησος, οὐκ Ἰωνία.]

Plutarque, *Les Vies Parallèles, Thésée*, XXIV-XXV

Texte établi par R. Flacelière, E. Chambry, M. Jumeaux, Paris, Les Belles Lettres, 1964

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																			
Né(e) le :			/			/														

1.1

Traduction

Après la mort d'Égée, grand et merveilleux projet qu'il¹ s'était mis en tête, il réunit en une seule ville tous les habitants de l'Attique afin qu'il n'y eût plus qu'un seul peuple d'un même État, alors qu'ils vivaient jusque-là dispersés et qu'il était difficile de les convoquer pour délibérer sur les intérêts communs à tous, quand même ils n'allaient pas, parfois, jusqu'à se disputer et se combattre. Il fit alors le tour des dèmes² et des familles pour tâcher de les persuader. Les simples citoyens et les pauvres avaient **(5)** tôt fait d'entendre son appel et, aux puissants, il promit un gouvernement sans roi, une démocratie où il ne serait que le chef de guerre et le gardien des lois, tandis que, pour le reste, tous auraient les mêmes droits ; les uns alors se laissèrent convaincre et les autres, craignant sa puissance, qui était déjà considérable, et aussi son audace, préférèrent céder à la persuasion plutôt qu'à la contrainte. Il fit alors abattre les prytanées³ et les salles de conseil et disparaître les magistratures de chaque bourg ; puis il bâtit un prytanée et une salle de conseil communs à tous **(10)** à l'endroit où se trouve la ville actuelle et donna à la cité le nom d'Athènes et de Panathénées⁴ au sacrifice commun qu'il institua. [...]

Pour accroître encore davantage la cité, il y appelait tout le monde avec égalité de droit et la proclamation « venez tous ici, peuples » est, dit-on, celle dont se servit Thésée quand il s'attachait à former un corps civique entier. Mais il ne laissa point cette masse déferlante et indistincte porter le désordre et la confusion dans la démocratie : **(15)** le premier, il distingua les nobles, les laboureurs et les artisans⁵ ; il chargea les nobles de connaître les affaires divines, de fournir des magistrats, d'enseigner les lois et d'interpréter les rites profanes et sacrés et établit ainsi une sorte d'égalité, les nobles semblant l'emporter en gloire, les laboureurs en utilité et les artisans en nombre. Qu'il fut le premier à pencher vers la foule, comme dit Aristote, et à abdiquer la royauté, c'est ce dont semble témoigner aussi Homère en employant dans le catalogue des vaisseaux, le mot de « peuple » pour les seuls Athéniens. [...]

Traduction : J. Alexis, Paris, GF Flammarion, 1996

¹ Thésée.

² Unité administrative qui regroupe les citoyens de plusieurs quartiers ou villages.

³ Lieu où se réunissent des magistrats, les prytanes, nourris aux frais de l'État. Leur fonction consiste à préparer les projets de loi, à assurer leur exécution et à juger les magistrats accusés.

⁴ Panathénées : grandes fêtes annuelles en l'honneur d'Athéna, protectrice de la cité.

⁵ Εὐπατρίδας καὶ Γεωμόρους καὶ Δημιουργούς : les nobles, les laboureurs et les artisans.



Partie 1 : Lexique et étude de la langue

A. Lexique (3 points)

Définissez en contexte le sens du nom ὁ δῆμος (lignes 2, 4, 19).

B. Faits de langue (5 points)

Relevez dans le premier paragraphe (lignes 1 à 11) quatre formes à l'aoriste de l'indicatif. Expliquez ici la valeur de ce temps. Que révèle cet emploi de la personnalité de Thésée comme roi d'Athènes ?

Partie 2 : Le candidat traite, au choix, l'une des deux questions suivantes. (12 points)

Choix n° 1 (Langue) :

Traduisez les lignes 20-25 entre crochets (depuis Προσκτησάμενος δὲ τῆ Ἀττικῆ jusqu'à οὐκ Ἴωνία) :

Προσκτησάμενος δὲ τῆ Ἀττικῆ τὴν Μεγαρικὴν βεβαίως, τὴν Θρυλουμένην ἐν Ἴσθμῷ στήλην ἔστησεν, ἐπιγράψας τὸ διορίζον ἐπίγραμμα τὴν χώραν δυοῖ τριμέτροις, ὧν ἔφραζε τὸ μὲν⁶ πρὸς ἔω⁷·
Τάδ' οὐχὶ Πελοπόννησος, ἀλλ' Ἴωνία⁸,
τὸ δὲ πρὸς ἐσπέραν·
Τάδ' ἐστὶ Πελοπόννησος, οὐκ Ἴωνία.

Choix n° 2 (Culture) :

Vous rédigerez un court essai (500 mots maximum), libre et organisé, prenant appui sur le texte donné en traduction. Vous confronterez ce texte avec ceux, antiques, modernes ou contemporains, que vous avez étudiés en cours d'année ou lus de manière personnelle ainsi qu'avec des œuvres d'autres domaines artistiques. Vous pourrez proposer des pistes problématisées selon des axes culturels variés (littérature, arts, philosophie, histoire, anthropologie, etc.).

⁶ τὸ μὲν... τὸ δὲ : l'un et l'autre en référence aux deux trimètres (δυοῖ τριμέτροις) cités juste avant.

⁷ πρὸς + accusatif : vers.

⁸ Sous-entendre ἐστὶ.